



Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne

## Actes des 9<sup>èmes</sup> Rencontres Régionales d'Education à l'Environnement "Sports & Environnement"



Rencontres organisées au Centre Nautique Crozon-Morgat  
les 2, 3 et 4 septembre 2004



Rencontres organisées grâce à l'investissement d'adhérents (individuels ou structures : Bretagne vivante - SEPNB, Centre Nautique Crozon-Morgat, Maison de la pêche de Jugon-les-lacs, Maison de la Rance, Média-environnement, UBAPAR) et de Nautisme en Bretagne,

et avec le soutien technique et/ou le soutien financier de :



CONSEIL GENERAL  
FINISTÈRE  
Penn-ar-Bed

# SOMMAIRE

Programme	p 3
I. Ateliers d'immersion	p 4
II. Présentation du territoire d'accueil - la Presqu'île de Crozon en Finistère	p 4
2.1. Préservation des espaces naturels	p 4
2.2. Activités Physiques de Pleine Nature (APPN)	p 5
III. Ateliers « projets »	p 6
3.1. Un petit rappel en passant : de la sécurité en animation	p 6
3.2. Principes et valeurs...	p 6
3.3. « Comment concilier les approches d'Education à l'Environnement et les pratiques sportives »	p 7
3.4. Comment développer l'émotion, le sensoriel et le ludique dans des activités physiques de pleine nature et d'éducation à l'environnement ?	p 10
3.5. Les outils pédagogiques	p 13
IV. Table ronde : Activités Physique de Pleine Nature (APPN) - Comment réduire les impacts ?	p 15
V. Témoignages	p 21
5.1. Classes de mer - histoires et perspectives	p 21
5.2. Animation grand-public en vallée du Couesnon	p 23
5.3. Naviguez bien, régattez propre	p 24
5.4. Les p'tits outils de découverte de l'environnement	p 24
5.5. Une journée dans la nature	p 25
5.6. Quel intérêt à intégrer EE dans les formations Sportives ou du Sport dans l'Education à l'Environnement ?	p 26
Bibliographie (éléments)	p 27
Liste des participants	p 27

Pour tout renseignement supplémentaire, contacter le REEB,  
14, rue du Muguet 22 300 LANNION   Tel / Fax : 02 96 48 97 99  
Mel : [reeb@wanadoo.fr](mailto:reeb@wanadoo.fr)   Net : [www.educ-envir.org/reeb/](http://www.educ-envir.org/reeb/)


## Programme

Jeudi 2 septembre		Vendredi 3 septembre		Samedi 4 septembre	
9h - 10h30	Accueil	9h - 9h30	Inscription ateliers projets	9h - 10h	Témoignages (1 <sup>ère</sup> série)
10h30 - 11h00	introduction	9h30 - 11h00	ateliers projets	10h - 11h	Témoignages (2 <sup>ème</sup> série)
11h - 12h30	Ateliers immersion	11h - 11h30	Pause + installation forum	11h - 11h30	Pause
12h30 - 14h	Pique nique	11h30 - 12h30	Forum outils pédagogiques	11h30 - 12h30	ateliers projets
14h - 15h	Ateliers immersion	12h30 - 14h	repas	12h30 - 14h	repas
15h - 16h		14h - 15h	ateliers projets	14h - 15h30	retransmission
16h - 17h	pause	15h - 16h		15h30 - 16h30	bilan
17h - 18h15	Expression des ressentis et proposition de projet	16h - 16h30	pause	16h30 - 17h30	rangement
18h15 - 19h	apéro	16h30 - 18h30	Table ronde		
19h - 20h30	Repas	18h30 - 19h	pause		
20h30 - 22h	Présentation du Territoire +	19h - 20h30	buffet		
		20h30 - 22h00	Temps festif		

	temps en plénière
	temps en groupe

## I. ATELIERS D'IMMERSION

 <b>Type d'activités</b>	<b>Qui encadre l'activité, condition :</b>	<b>Binôme</b>	<b>sécurité</b>
Kayak (Groupe de 10)	Centre Nautique Crozon-Morgat	EE : CNCM Sport : Bernard Moulin	Pré-requis : savoir nager Niveau minimum : initié
Voile (bateau collectif) Brug 12 pers Mentor : 8 pers	Centre Nautique Crozon	EE : Claude Colin Sport : CNCM	Pré-requis : savoir nager Niveau minimum : aucun
Escalade (Groupe de 6 à 8)	Pierre Yves Doré (Jeunesse & Sports) Animateur CNCM	EE : CNCM Sport : Pierre Yves Doré	Pré-requis : ne pas être sujet au vertige Niveau minimum : aucun
VTT (groupe de 12)	Roland Quiniou	EE : Thierry Sessa Sport : R. Quiniou	Pré-requis : aucun Niveau minimum : aucun
Randonnée Pédestre (groupe de 15)	Didier Cadiou	EE : Sophie Houbart Sport : Armand Le Bloas	
Plongée en apnée (groupe de 8)	Centre ISA Patrick Coulomb Daniel Boissart (DRDJS)	EE : Bruno Ferré Sport : P. Coulomb	
Surf (groupe de 8)	Centre Nautique Crozon	EE : Bruno Ferré Sport : Sébastien Lefebvre	Pré-requis : savoir nager Niveau minimum : aucun

## II. Présentation du territoire d'accueil – la Presqu'île de Crozon en Finistère

### 2.1. Préservation des espaces naturels

Intervenant : Michel DAVID, SEPNEB-Bretagne Vivante.

#### 2.1.1. Les sites classés ou inscrits

Mesure de protection dominante = **sites classés ou inscrits** émanant de la loi du 2 Mai 1930. Un « site » est un monument naturel ou espace dont les caractéristiques patrimoniales scientifiques, ethno-folkloriques, historiques... méritent protection.

**Site classé** : valeur réglementaire la plus forte, toute modification dans l'aspect des lieux est interdite sauf autorisation de la Commission Supérieure des Sites.

**Site inscrit** : valeur réglementaire moindre, les propriétaires sont tenus de déclarer à l'Architecte des Bâtiments de France tous types d'interventions, et de se soumettre à son avis.

Exemples de sites classés sur Crozon : le cap de la Chèvre, la pointe de Pen Hir (Camaret/Mer), le site littoral de Roscanvel ; soit 2158 ha au total.

Exemples de sites inscrits : Le Cap de la Chèvre toujours, les dunes, l'île de l'Aber, Camaret. Sur les 8000ha que représentent la presqu'île en terme d'espaces naturels, environ 3000ha sont classés ou inscrits.

D'autres mesures de préservation viennent se rajouter aux sus-dites ; ainsi **les zones ND et NDs** (liées à la loi littoral de 1986) **des Plans d'Occupation des Sols** (voués à se transformer en Plans Locaux d'Urbanisme où la zone NDs devient NS).

### 2.1.2. Les arrêtés de biotopes

Les **Arrêtés de Biotope (AB)** visent quant à eux à préserver des secteurs localisés pour certaines espèces faunistiques ou floristiques protégées. C'est le cas des falaises du Guern eu égard au **Faucon Pèlerin** qui y est représenté à hauteur de 5 sites de reproduction actuellement (tout dérangement est interdit, et faire usage de son appareil photo pour immortaliser l'oiseau peut mener au tribunal !), concernant l'avifaune toujours, ces mêmes falaises abritent un couple de grands corbeaux et des **Craves à bec rouge** (en populations relictuelles sur Ouessant, Cap Sizun, Presqu'île de Crozon, Belle Ile)

Un AB particulier : le clocher de l'église de Camaret pour ses **Grands Rhinolophes**.

Puis, côté botanique, le **Grémil à rameaux étalés** est dans son unique station bretonne en association avec les ajoncs (plante surnommée « la Crozonnaise » par le Conservatoire Botanique de Brest) alors qu'on le retrouve ailleurs en France en Charente-maritime, dans les Landes ou en Pyrénées orientales.

Une tourbière typique celle de Tromel, fait l'objet d'un AB en raison de ses plantes carnivores (**Drosera à feuilles rondes, Drosera à feuilles intermédiaires et Grassette du Portugal**).

### 2.1.3. Les Z.N.I.E.F.F.

**21 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique** répertoriées sur la presqu'île. Floristiquement parlant, le territoire de Crozon est exceptionnel, **52 espèces végétales revêtent un caractère patrimonial majeur** (entre autres **Ophrys araignée, Ophrys brun, Renouée maritime, Chou marin, panicault des dunes, Immortelle des dunes** (limite septentrionale = dunes de Santec), **Isoète istrix** (fougère)...).

### 2.1.4. CONCLUSION :

La presqu'île de Crozon a une superficie totale de 200 000 ha dont, à terme, 18% de la surface seront propriété de l'Etat et des collectivités (Conservatoire des espaces Littoraux et Rivages Lacustres, Conseil Général, Communautés de Communes, etc).

Les acquisitions et mises sous statut de protection sont désormais réalisées à hauteur des espérances écologiques... Mais la tendance à craindre pour l'avenir de ces milieux est celle de l'enfrichement et de la fermeture des paysages, notamment du fait de l'avancée des pinèdes. L'enjeu des 3 plans Natura 2000 du secteur de la presqu'île Crozonnaise consiste donc à mettre en place une réelle gestion des milieux.

## 2.2. Activités Physiques de Pleine Nature (APPN)

*Intervenante : Gaëlle PAUGAM (Centre nautique Crozon Morgat - Centre d'hébergement Postofort).*

En terme de randonnées terrestres, il existe 120 km de littoral dont 67 km de sentiers côtiers exclusivement piéton et un total de 200 km de cheminement sur Crozon. Les écompteurs installés depuis peu ont permis d'estimer la fréquentation l'an dernier : 30.000

visiteurs au passage sur Morgat. Le mode pédestre l'emporte, puis le VTT, l'équestre et anecdotiquement les randos ânes.

La rando reste l'activité phare de la presqu'île et le topoguide « le Ménez Hom Atlantique à pied » figure en 5<sup>ème</sup> vente nationale des ouvrages du genre. Comme la fréquentation augmente d'année en année sur le territoire un travail de concertation en vue d'une gestion du public est entamée entre Didier CADIOU (garde animateur des espaces naturels de la Presqu'île), la Communauté de Communes, la DDE, le Pays touristique et les usagers.

Sports nautiques : l'avantage exclusif du plan d'eau de Crozon Morgat est qu'il est totalement abrité et permet une accessibilité pour tous (la visite des grottes, notamment, est réalisable par tout un chacun). Près d'une dizaine de centres nautiques (saisonniers ou non) sont regroupés sur la presqu'île, les activités varient de la plongée au surf en passant par le kite surf, le wave ski, le kayak de mer et l'aviron.

Concernant la plaisance, Camaret est un haut lieu de passage.

Escalade : la pointe de Pen Hir est très exploitée.

### 3. ATELIERS « PROJETS »

Les projets ont été définis par le groupe d'organisation à partir des propositions faites par les participants.

Ces ateliers furent animés en pédagogie de projet

#### Résultat attendu

L'important n'était pas d'aboutir à un résultat finalisé, mais de favoriser les échanges d'expériences, de point de vue entre participants, de formuler des questionnements, d'exprimer des idées ou des attentes pour développer des actions associant les 2 approches (contacts, méthodes,...).

#### 3.1. Un petit rappel en passant : de la sécurité en animation

*Intervenantes :*

- *Sophie HOUBART (animatrice communicante au Syndicats des caps Erquy Fréhel),*
- *Carole LEVEQUE (maison de la pêche de Jugon-les-lacs)*

Concernant la préparation d'une séance et la sécurité des participants

- penser aux autorisations d'accès
- anticiper les temps d'animation
- prendre avec soi les accessoires indispensables (trousse de secours, couteau, etc.)
- envisager des solutions de repli en cas de mauvais temps
- avoir avec soi les numéros à appeler en cas d'urgence
- connaître les gestes de premiers secours

NB : le dossier sécurité en animation nature réalisé par la FRAPNA est une mine d'informations incontournable dans ce domaine.

Référence : FRAPNA - 321 Rue Ste Hélène - 69002 LYON

Tel 04 72 77 19 99 ISBN 2-912552-01-X

#### 3.2. Principes et valeurs...

Véritable titre de l'atelier organisé durant les rencontres :

**Principes et valeurs des activités sportives qui permettent une découverte de l'environnement.**

**Principes et valeurs de l'éducation à l'environnement qui permettent une activité sportive.**

Cet atelier a soulevé de nombreux questionnements. Après une première phase de tâtonnements, il a été décidé de travailler sur les valeurs communes de la pratique d'activités sportives et de l'éducation à l'environnement.

Comment la connaissance d'une pratique sportive peut-elle nous aider à comprendre un environnement ? Et la réciproque : qu'est-ce que la connaissance de l'environnement peut apporter à la pratique des sports de pleine nature ?

Le développement actuel des loisirs ainsi que la diversification des lieux investis pose la question de la surfréquentation des sites et de leur capacité ou non capacité à supporter les diverses pratiques sportives. Quelles sont les réponses à apporter : interdiction, réglementation, aménagements, information du public ?

Que peut apporter la pratique sportive à l'éducation à l'environnement ? Elle peut être un moyen de déplacement afin d'observer un milieu et rendre accessible certains lieux. Mais peut-on s'intéresser à l'environnement quand on est centré sur l'apprentissage d'un sport ? Par ailleurs, il apparaît que l'appréhension et le respect d'un milieu sont différents selon la fréquence de la pratique sportive : pratique régulière ou pratique occasionnelle.

Que peut apporter l'éducation à l'environnement à la pratique sportive ? Bien souvent, pour pratiquer une activité sportive de pleine nature, une connaissance minimum de l'environnement est nécessaire. Cependant, la majorité des formations sportives ne prennent pas ou peu en compte l'environnement. Des efforts seraient à faire dans ce sens.

Ces premières pistes de réflexion ont abouti à la rédaction de deux postulats et d'une finalité :

Postulats :

- Les APPN pratiquées dans les milieux naturels sont des outils d'écoformation.
- La connaissance du milieu de pratique de l'activité est nécessaire pour faire une APPN.

Finalité :

- Les APPN et l'éducation à l'environnement doivent amener à une prise de conscience de sa responsabilité environnementale pour amener à des activités durables.

Cette finalité passe par trois notions : les approches éducatives, la notion de territoire, la notion de personne.

Une charte déontologique des APPN et de l'éducation à l'Environnement pourrait concrétiser nos pratiques dans l'environnement. Un début de réflexion a été engagé ...

### 3.3. « Comment concilier les approches d'Education à l'Environnement et les pratiques sportives »

Débat général en groupe entier

Le sujet étant très général, il s'agit de se trouver une approche commune.

Avant toute chose, se mettre d'accord sur les termes de l'intitulé... D'un avis unanime l'expression « pratiques sportives » est remplacée par le libellé « **Activité Physique de Pleine Nature** » (APPN) de manière à éviter l'écueil de la compétition et de l'effort physique exclusif qui ne semblent pas refléter les activités représentées lors de ces rencontres. Ce qui revient à placer l'APPN comme un support privilégié d'approche de l'espace naturel, il ne lui manquerait plus que la connaissance du dit milieu pour que cela devienne une **Activité de Pleine Nature (APN)**, soit un mélange subtil d'Activité Physique de Pleine Nature (APPN) et d'Education à l'Environnement (EE)... Bref un procédé idéal pour mettre le doigt sur certains aspects du territoire qui favorisent une prise de conscience : en clair, amener à vouloir saisir

les interactions entre le minéral, l'animal, le végétal, jusqu'à comprendre la place de l'homme lui-même dans le système.

### Pourquoi concilier APPN et EE ?

- D'un point de vue personnel, par besoin, pour satisfaire une curiosité naturelle et élargir une pratique professionnelle... S'épanouir, quoi !
- D'un point de vue global, par évolution de la demande, pour répondre aux attentes du public qui souhaite désormais pratiquer « intelligemment ».
- D'un point de vue citoyen, par nécessité, on se doit d'expliquer au mieux un lieu que l'on utilise, qui est et sera utilisé par d'autres.

En réfléchissant aux propriétés intrinsèques des APPN et de l'EE, on retombe finalement sur les mêmes : des sensations en rapport avec le milieu et des connaissances plus faciles à intégrer parce qu'appliquées.

La demande des moniteurs sportifs consiste à mieux connaître le milieu où ils pratiquent pour mieux faire partager leur passion.

L'ensemble du groupe est cependant d'accord pour privilégier (dans le principe... après : question coût, c'est encore autre chose !) le fait de concevoir ensemble, les projets d'un domaine à l'autre (APPN & EE) avec des allers-retours permanents ; et non chacun dans son coin à vouloir devenir omnipotent.

2 axes de pensée émergent alors principalement de nos débats :

→ **Un axe territorial** : des passerelles existent très probablement déjà, c'est pourquoi un diagnostic analytique d'un site est conseillé pour favoriser une mise en synergie des acteurs, réponse qui semble adaptée à la bonne utilisation d'un lieu.

→ **Un axe pédagogique** : des points convergents existent sûrement au plan de la démarche pédagogique dans un domaine et dans l'autre, c'est pourquoi une mise en commun par le biais d'objectifs généraux semblent un bon préalable à des projets pédagogiques applicables aux APN.

NB : la porte d'entrée pédagogique est privilégiée ici mais elle ne doit pas escamoter pour autant les impératifs techniques liés à la gestion de sites en vue de leur préservation (politiques de territoires, aménagements d'espaces, canalisation du public, etc.)

Aussi, la suite du travail de réflexion va-t-il désormais séparer en 2 sous-groupes l'ensemble des participants suivant les deux axes énoncés précédemment.

Sous-thème « axe territorial » : comment identifier au mieux un territoire et ses acteurs avant de développer un projet mixte EE/APPN ? (après-midi du 03/09/04)

Diagnostic de territoire

- connaître le potentiel patrimonial du ou des sites
- appréhender sous tous ses angles l'accessibilité au(x) site(s)
- se documenter précisément sur l'ensemble des statuts de protections appliqués au(x) site(s)
- analyser les problèmes de sécurité liés au(x) site(s)

Logiques d'acteurs

- répertorier les associations sportives, environnementales concurrentielles et/ou complémentaires en vigueur sur le(s) site(s)
- connaître les institutions intervenant sur le territoire concerné (CELRL, ONCFS, ONF, CG, collectivités territoriales, etc.)
- identifier les propriétaires privés du ou des sites d'activité
- repérer les différents usagers directs (professionnels, habitant ou autres) du ou des sites.

Interlocuteur à privilégier en début de démarche = LA MAIRIE.

Rq : dans le cas de la presqu'île de Crozon, la personne toute indiquée pour mener au mieux cette prospection s'appelle Didier CADIOU

Sous-thème « axe pédagogique » : recherche d'objectifs généraux correspondants à un projet pédagogique d'APN (après-midi du 03/09/04)

A l'issue d'un brainstorming visant à mettre en évidence les points communs entre éducateurs sportifs et éducateurs à l'environnement, le canevas suivant est obtenu (5 mots-clé & thèmes associés) :

**RESPECT**

- du milieu
- de soi
- des autres (les participants -groupe ou publics-, habitants, métiers, usagers)
- de la réglementation

**DECOUVERTE**  
(interrogation, compréhension, appropriation)

- de soi
- de son environnement (espace, géographie, patrimoine)

**PLAISIR**

**RENDRE ACTEUR**

**COHERENCE**

- dans le comportement
- dans le matériel utilisé
- dans l'accueil au quotidien

la rédaction complète des objectifs généraux correspondants présente ci-dessous « les 10 commandements pour un projet pédagogique en A.P.N. » :

Respect du milieu :

→ Amener les participants à acquérir les réflexes de préservation du milieu lors de la pratique de leur A.P.N.

Respect de soi et des autres ( groupe, public) :

→ Amener le participant d'une A.P.N. à respecter son intégrité physique et morale ainsi que celle des autres.

Respect des autres ( habitants, métiers, usages) :

→ Etre capable, lors d'un déplacement, d'identifier les usagers d'un espace, de les reconnaître et de respecter leur activité.

Respect de la réglementation :

→ Etre capable de prendre en compte les réglementations en vigueur sur le territoire « utilisé »

Découverte de soi :

→ Permettre aux participants d'éveiller leur sensibilité et leurs émotions lors d'une A.P.N.

☑ Découverte de son environnement :

➔ Amener le(s) participant(s) à découvrir, comprendre et s'appropriier les composantes géographiques, patrimoniales et humaines de l'environnement dans lequel il(s) pratique(nt).

☑ Plaisir (concernant l'encadrant) :

➔ Être capable de donner à sa pratique une dimension de plaisir à partager

☑ Plaisir (concernant, le groupe, le public) :

➔ Permettre aux participants de prendre du plaisir lors d'une A.P.N.

☑ Rendre acteur :

➔ Être capable d'amener les participants lors de l'A.P.N. à être acteur (pratique physique, expérimentation, observations, échanges et réflexions)

☑ Cohérence :

➔ Mettre en place autour de l'activité exercée un accueil et un comportement cohérent (système d'hébergement, de restauration, attitudes et matériels utilisés respectueux d'une éthique environnementale).

NB : l'élaboration de ces objectifs généraux, notamment celui concernant la cohérence, ont relancé les discussions... Les éducateurs à l'environnement ont ainsi découvert qu'une activité qu'il considéraient comme « propre » à priori, la voile, était génératrice de fortes pollutions toxiques du fait de l'usage de produits antifouling ou de « black » (à base de résidus pétroliers) destinés à renforcer les coques.

### 3.4. Comment développer l'émotion, le sensoriel et le ludique dans des activités physiques de pleine nature et d'éducation à l'environnement ?

1<sup>ère</sup> matinée : définitions, constitution de 4 sous-ateliers

✂ Des idées se sont dégagées du débat sur les notions émotions, sport, sensoriel : la découverte génère des émotions ;

- l'émotion est personnelle ;
- l'adrénaline qui monte n'est pas réservée au sport : mettre une araignée dans sa main procure aussi des émotions fortes où l'on se fait peur ;
- importance du dépassement de soi ;
- l'émotion peut être une 1<sup>ère</sup> porte d'entrée. Elle appelle les sensations, qui génèrent du plaisir : à ce moment-là on peut intégrer l'apprentissage ;
- il existe des limites tant à cause du milieu que de la technique : un dosage est nécessaire ;
- finalement on cherche tous à être bien, dans la pratique du sport et dans la nature, le milieu où on se trouve ;
- faire du sport en pleine nature permet un retour aux sources, à des valeurs « primitives », naturelles à une sensation d'unité, de faire partie d'un tout : dimension philosophique et très émotionnelle à la fois ;
- le mot émotion pourrait être lié au mot souvenir ;
- découvrir la nature par un sport amène un autre regard ;

- l'émotion c'est aussi l'éveil des sens.

五 Des questionnements sont apparus sur la démarche :

- Comment faire pour préparer les participants à vivre l'émotion ?
- Comment lier éducation à l'environnement (EE) et activité sportive (en pratiquant de la voile par exemple), en y intégrant de l'émotion ? Est-ce possible... ?
- Comment aménager un site remarquable pour effectuer une activité sportive comme la plongée sous-marine ou le kayak ?

五 3 idées d'ateliers se dégagent qui ont un point commun : le recours au sensoriel et à l'imaginaire pour déclencher le plaisir, l'émotion.

A la fois comme moyens, véritables liens entre le sport et l'EE. Mais aussi comme finalité : SE SENTIR BIEN.

Voilà ce qui prime, avant la maîtrise technique d'un engin, d'un sport ou la maîtrise scientifique de la biologie ou de l'écologie d'une espèce ou d'un milieu.

五 Les 3 sous-ateliers sont :

- L'aménagement d'un circuit de découverte pour pratiquer des activités physiques de pleine nature (A.P.P.N.) dans un site naturel.
- Utiliser l'approche ludique, l'imaginaire pour susciter l'émotion et lier EE et A.P.P.N.
- Quelle démarche peuvent avoir des « non-spécialistes » qui veulent pratiquer de l'EE ?

五 Synthèse des sous-ateliers

### 3.4.1. Aménager un milieu pour susciter l'émotion, les sensations au travers des APPN

#### a) Principes de base

- Susciter l'émotion
- Utiliser les sens (les 5 sens et les sensations internes)
- Plaisirs souvenirs (mémoire)
- Interactivité
- Tendre vers l'autonomie
- Sécurité.

#### b) Objectifs à atteindre

- Connaissance du milieu
- Pratique d'un sport de pleine nature
- S'investir, s'approprier, se fondre progressivement dans le milieu
- Sport comme moyen de déplacement, de randonnée
- Modifier les représentations dans les activités sportives et dans l'EE
- Découverte du milieu naturel et des APPN à travers un circuit émotionnel et sensoriel.

#### c) Moyens proposés

Exemple :

- Circuit balisé sous-marin
- Développer le sensationnel et le sensoriel
- Activer les sens sur des repères (vue, toucher)
- Moins de concentration technique pour une meilleure observation
- Circuit balisé avec des postes d'interactivité (A.P.P.N., découverte environnement)
- Faire retranscrire les émotions vécues pour activer les souvenirs (livrets pédagogiques, récoltes, évaluation de son expérience).

### 3.4.2. Utilisation de l'imaginaire, du sensoriel et du ludique comme vecteurs d'émotions et fils conducteurs permettant de concilier une activité d'EE dans une A.P.P.N.

#### Contexte :

- Sport : voile (exemple avec des optimists)
- Environnement : milieu marin (port, littoral, estuaire)
- Public : enfants de 6 à 9 ans, scolaires ou centres de loisirs en classe de mer
- Séjour : de 3 jours à une semaine
- Encadrants : un éducateur sportif et milieu marin ou un éducateur sportif et un éducateur en environnement.
- Nombre réglementaire : un enseignant pour 12 enfants

#### Objectifs généraux :

- Découverte du milieu environnant (la marée, les courants, les oiseaux, etc.)
- Adaptation au milieu
- Etre dans l'environnement
- Découverte et pratique de la voile
- Adaptation de l'outil à l'enfant
- Plaisir à pratiquer
- Autonomie, responsabilisation de l'enfant
- Dépassement de soi, surpasser ses angoisses et ses peurs liées à l'apprentissage technique et au milieu marin
- Mettre les enfants à égalité, tous au même niveau
- C'est une classe, un groupe qui navigue et pas un individu
- S'intégrer au groupe
- Se décentrer de l'engin et du savoir par le ludique, le sensoriel, l'imaginaire.

#### Objectifs spécifiques :

- Travail de coordination, motricité
- Situation dans l'espace
- Se décentrer de l'engin
- A la fin du séjour l'enfant doit pouvoir manœuvrer seul son bateau

#### Déroulement :

- Envoi aux enfants avant le séjour d'une lettre écrite par le Roi Gralon, roi de la Ville d'Ys, cité engloutie. Développement de l'imaginaire avant le début de l'animation. Mise en place d'un objectif commun qui va fédérer le groupe autour de la recherche d'un trésor.
- Fil conducteur du séjour : retrouver le trésor caché grâce au support voile. Pour cela un mot sous forme de rébus ou de puzzle. 1 à 2 épreuves par demi-journée : chaque épreuve gagnée donne droit à un morceau du rébus et donc à un bout de solution.
- Les épreuves : jeux sensoriels permettant de s'intégrer dans le milieu ; jeux pour mieux maîtriser le bateau ; jeux sur les marées, la météo ; lecture de paysage, etc. Souplesse et grande variété dans les épreuves (s'adapter à la météo, à l'émotion de chaque enfant.
- Production d'écrit (poème, histoire) et d'activités artistiques (chanson, théâtre, dessin, etc.) qui peuvent se développer sur les temps de vie quotidienne ou lorsque la météo bloque les enfants à terre par exemple.
- L'énigme est retrouvée le dernier jour. Balade le long des grottes à la recherche du trésor en bateau moteur ou régata jusqu'à l'île où serait caché le trésor. Jeu

de piste pour arriver jusqu'au trésor (mise en scène avec personnages, cadeaux : souvenirs type colliers de coquillage, etc.).

### 3.4.3. Quelles démarches d'éducation à l'environnement pour des « non spécialistes » ?

A partir d'une expérience concrète, les participants à cet atelier, pour la plupart des éducateurs sportifs, sont partis d'un constat.

#### **Constat :**

- Les encadrants sportifs ne se sentent pas capables, au cours de leurs activités, de mettre en place des animations de découverte favorisant les deux approches. Leurs formations techniques, même si elles comprennent quelques heures d'initiation à l'environnement, ne paraissent pas suffisantes pour « inciter à... ». Ils se trouvent incompetents pour utiliser des outils pédagogiques d'animation (ceux qui existent déjà sont difficilement compréhensibles et transposables à d'autres pratiques sportives).

#### **Question :** Comment motiver un déclic...

De ce constat, sont nées des idées. Elles devraient permettre de dégager des moyens concrets pour l'élaboration d'animations.

- Conception de grilles d'évaluation des potentialités (naturelles, sportives, culturelles...) d'un site.
- Recensement des personnes ressources (O.N.F., R.E.E.B., associations d'EE ...) qui pourraient mener des actions en partenariat avec les sportifs et les aider à développer des activités d'appropriation du milieu.
- Création d'une animation spécifique, avec comme fil rouge une histoire, qui tout au long de la découverte d'un site, stimulerait l'imaginaire, le sensoriel, l'humour...
- Mise au point d'une « mini malle » facilement transportable, contenant tout un petit matériel d'investigation, pour une approche plus « poussée » d'un milieu naturel.

Le but, étant bien sûr, que toutes ces pistes servent à créer une gamme d'outils pédagogiques facilement adaptables dans différents biotopes par le biais de pratiques sportives variées.

Le résumé de cet atelier est évolutif. Il permet de vous donner des idées à utiliser dans vos pratiques personnelles. Alors n'hésitez pas à vous l'approprier, à l'améliorer, à le tester...ou le jeter ! Mais pas n'importe où bien-sûr...Bonne cogitation.

## 3.5. Les outils pédagogiques

Le premier outil pédagogique est la conception d'une fiche de séance prenant en compte les différentes caractéristiques des pratiques effectuées. Toutes les informations peuvent être regroupées dans une fiche type.

Il est important de se poser les bonnes questions pour optimiser le résultat.

Les étapes successives :

### 3.5.1. Connaissances du milieu

	Le site	Les protections particulières	Les dangers	La sécurité	Repérage, accès, cartographie	Les intérêts du site	Les conditions d'exercice de la pratique sportive
Mairie	*	*	*				
POS	*						
DDE	*				*		
Affaires maritimes	*						
Office de tourisme	*					*	
CG		*			*	*	
CR		*					
Association		*				*	
ONCFS		*					
Conservatoire du littoral		*				*	
Fédération sportive		*	*				*
ONF		*	*			*	
DIREN		*					
DDJS			*				*
Education nationale			*				
APF			*				
IGN					*		
Repérage			*			*	
Livre						*	
Croix rouge				*			
Collectivités locales						*	
Autres				Signalétique			

### 3.5.2. Comment adapter les outils/terrains

Pour cela, il faut connaître :

- ses droits et devoirs
- ses possibilités d'actions
- les outils adaptés aux publics en fonction du terrain

### 3.5.3. Conception de l'outil

Exemples :

**La voile**

- feuille représentant le paysage avec des trous qu'il faut combler grâce à des photos, une fois revenu : observation et synthèse
- étude des marées avec des outils : bouée, drapeau, dérive
- fiche ornithologique : lecture des becs
- mini-régate sous forme de jeu dont les réponses permettent d'avancer ou non
- expliquer le calcul de la vitesse à l'ancienne grâce à une corde à nœuds

## L'escalade

- trouver différents éléments sur la voie : pour les classer, trouver l'intrus : couches géologiques, flore, faune
- lecture de paysage
- suivre la courbe des couches géologiques

## IV. TABLE RONDE : ACTIVITES PHYSIQUE DE PLEINE NATURE (A.P.P.N.) – COMMENT REDUIRE LES IMPACTS ?

- Animateur :*
- *Michel Basile Ecole Nationale de Voile*
- Intervenants :*
- *Thomas Bodennec (Conseil Général du Finistère),*
  - *Olivier Chaillé (Directeur Centre Nautique Crozon-Morgat),*
  - *Claire Chapelle (chargée de mission Parc Marin d'Iroise),*
  - *Thierry Chauvin (Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres),*
  - *Lenaïg Colin (Conseil Général du Finistère),*
  - *Ronan Kernevez (Nautisme en Finistère).*

### **Michel Basile :**

Le thème de la réunion, présenté de cette façon peut mettre certaines personnes sur la défensive. Il faut un état d'esprit plus positif. Les activités sportives peuvent engendrer des difficultés. Il faut que chacun essaie de se poser des questions pour plus de respect de l'environnement. On doit se poser la question de « que dois-je prendre en compte dans mes activités professionnelles ? »

### **Thierry Chauvin :** L'impact d'une activité sur le milieu.

Je vais vous présenter une situation type que l'on trouve sur le littoral français. C'est l'exemple de la Torche en Baie d'Audierne. C'est un cas ancien qui date des années 1980. Parallèlement aux activités de planche à voile et de surf s'est développée une activité de l'état. On se trouve alors avec deux dynamiques, deux enjeux sur un même territoire. L'enjeu est national et international. On peut situer le site de la Torche (au niveau de l'intérêt) au même niveau que Chambord (Ce n'est pas le Louvres ni Versailles mais quand même).

Nous avons essayé de trouver des niveaux d'entente et recherché une approche globale.

Situation de la Torche : présentation d'une carte.

La Torche est un spot connu mais aussi un site archéologique important.

Côté mer, une activité sportive s'est développée.

Côté terrestre, des activités sportives se sont également développées : VTT, randonnée, chasse etc.

Il y a 20 ans une dizaine de sports étaient pratiqués sur ce site. On compte aujourd'hui une quarantaine d'activités qui occupent de plus en plus le territoire et qui sont de plus en plus diversifiées.

Une compétition s'opère sur les territoires. Les activités se concurrencent d'autant plus que l'on est sur un espace fini sensible. Des espèces sont en danger.

Les solutions passées sont trop faibles par rapport à l'évolution de la fréquentation car cette dernière va encore se multiplier. D'autant plus que les APPN prennent de la place.

Si on veut que ça dure, il faut protéger. Mais il y a un enjeu économique, notamment avec les APPN. C'est un moteur économique car c'est un territoire vide de toute autre activité.

Pour gérer la situation, on a une activité dans le cadre des manifestations de la Torche. Il y a une activité sportive côté mer et des spectateurs qui regardent.

Ces activités sont en contradiction avec le patrimoine naturel, contradiction en terme de territoire. C'est ces contradictions que l'on a à gérer. On est obligé d'avoir des solutions et on utilise une boîte à outils : la communication, le réglementaire, le foncier, le contractuel. A chaque outil, on a des interlocuteurs différents. Il est très important d'avoir des échanges avec eux.

Présentation d'une carte représentant le territoire naturel le plus sensible : c'est ce même territoire qui est utilisé par les APPN.

**Michel Basile** : Il y a une alternative entre subir et interdire. Comment gérer ce drame cornélien ?

**Intervention de Thomas BODENNEC** : cadre d'intervention du Service Espaces Naturels du Conseil Général du Finistère

Le CG 29 est propriétaire de 2 400 ha d'espaces naturels sensibles acquis au moyen de la taxe départementale sur les espaces naturels sensibles. Cette taxe est prélevée lors de toute nouvelle construction en périmètre sensible, correspondant aux deux premières rangées de communes côtières, et utilisée pour l'acquisition d'espaces naturels remarquables, pour les protéger et les ouvrir au public. La nature des espaces acquis par le Département se décline en forêts, falaises, dunes, landes, tourbières, la moitié des sites acquis présentant une surface inférieure à 5 ha.

Le Conseil général est ainsi confronté en tant que propriétaire foncier à une fréquentation sportive qui se confirme d'années en années profitant de l'engouement du public pour les sports nature. Cette fréquentation se focalise parfois sur des sites de petite taille et peut ainsi présenter un impact négatif pour le milieu naturel et également générer des conflits entre les divers usagers.

Pour canaliser cette fréquentation, le Conseil général dispose de divers outils en sa possession parmi lesquels, la concertation, les équipements techniques mais aussi la réglementation.

Les espaces naturels sont généralement considérés comme des espaces de liberté, un support d'activités de loisirs pour une population de vacanciers. L'outil de la réglementation et de la répression dans ce contexte est donc difficilement admis même s'il est parfois nécessaire en dernier recours. Le Département n'a ainsi pas hésité à porter plainte contre des conducteurs tout terrains verbalisés dans le Parc naturel régional d'Armorique. La concertation et l'information du public sont les outils les plus couramment employés et chaque cas est étudié particulièrement en fonction des capacités du site à amortir la fréquentation.

Il est parfois nécessaire de séparer physiquement les usages en définissant des itinéraires propres à chaque activité comme c'est le cas dans le bois départemental de Coat Mez où une séparation des itinéraires équestres et pédestres a été défini pour limiter les conflits entre les différents usagers et garantir la sécurité de tous.

La mise en place d'équipements peut également s'avérer nécessaire pour rendre compatible la fréquentation et la protection de la faune et de flore. Le site de la Baie des Trépassés est un bon exemple de cohabitation entre une espèce végétale protégée, l'Ivraie du Portugal *Lolium parabolicae* et une fréquentation de baigneurs et de surfeurs très importante en période estivale. Dans ce cas précis un réseau de ganivelles qui consistent en un treillage de châtaignier à été mis en place pour la canalisation du public et la protection des dunes. Dans d'autres cas des cheminements peuvent être matérialisés sous forme de platelage en bois.

Dans le cas d'organisations d'activités sportives ponctuelles, manifestations ou activités scolaires, toute autorisation est subordonnée à une demande faite auprès des services du Conseil général.

**Intervention de Lenaïg Colin : Les PDI PR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée**

Si les articles de la loi de 1983 et la circulaire de 1988 sont peu précis quant aux modalités de réalisation des plans, ils leur donnent une philosophie claire qui peut être résumée ainsi : favoriser la découverte des sites naturels et paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée, la continuité des itinéraires et la conservation des chemins ruraux étant les deux moyens apportés par la loi.

Développer la randonnée, créer des itinéraires et éditer des documents pour les promouvoir ... sont des actes importants dans la mesure où ils sont potentiellement porteurs d'impacts négatifs sur l'environnement :

- les impacts directs : modifications physiques apportées lors des travaux (création d'un sentier nouveau, pose d'une signalétique, etc) sont généralement assez maîtrisés car ils sont généralement effectués par des maîtres d'ouvrages (associations, communes ou communautés de communes) qui ont conscience de cet impact et qui en tiennent compte. De plus, les techniques et les matériaux utilisés permettent en effet de bien intégrer les aménagements à leur environnement naturel.
- les impacts indirects : on maîtrise mal les flux, on agit peu sur les comportements, on néglige parfois l'entretien.

Les itinéraires de randonnée sont forts nombreux dans le Finistère : 5500 Km de sentiers sont répertoriés par le Conseil général :

- 1580 Km de sentiers de grande randonnée
- 81 Km de chemins de halage
- 144 Km d'anciens réseaux ferrés aménagés en sentiers de randonnée
- 850 Km de sentiers du littoral
- 3900 Km de sentiers de promenade et de randonnée (pédestre, équestre et VTT) balisés, tant en bord de mer que dans l'intérieur du département.

Où que le sentier se situe, le randonneur est toujours « chez quelqu'un », qu'il s'agisse d'un personne physique (propriétaire privé) ou d'un personne morale (collectivité publique, association foncière, ...). Cela nécessite donc de passer des conventions avec les propriétaires.

Les risques environnementaux doivent être évalués lors de la conception et de la promotion des itinéraires. Aménager, c'est aussi partiellement apporter une réponse à la protection de l'environnement en canalisant la fréquentation.

Le pouvoir d'action du maître d'ouvrage doit se traduire de l'amont à l'aval du projet : de sa conception à son suivi :

- dès la conception : réaliser une étude d'impact, savoir modifier un projet porteur de risques trop important
- pendant la réalisation : prévoir un traitement spécifique pour des sections particulièrement fragiles, savoir modifier un projet en fonction des contraintes naturelles imprévues
- en aval : réaliser dans la durée un suivi de fréquentation, prévenir les risques en anticipant les dégradations par un entretien efficace, agir sur les comportements en

informant et en formant les pratiquants. D'où l'importance d'un partenariat avec les associations de randonneurs (partenariat entre le Conseil général et la FFRP et Conseil général, le Comité départemental du tourisme équestre et l'association cheval en Finistère).

**Michel Basile** : Le Ministre de la Jeunesse et des Sports vient de mettre en place une instruction pour nommer un chargé de mission par région pour les A.P.P.N. La DDJS a un rôle de médiation, afin de placer des problématiques au cœur des A.P.P.N.

**Claire Chapelle** :

Le projet de parc marin vise en premier à protéger un environnement mais qui dès le départ a essayé de prendre en compte le développement local dans une vision de développement durable. D'où la prise en compte des différents usagers.

Protection et développement durable : la protection inclue tout ce qui est activité de découverte de la nature et donc l'éducation à l'environnement.

Le projet de parc inclue Ouessant et Sein.

C'est un travail sur le long terme. Il faut de temps en temps faire du réglementaire dans les situations d'urgence. On essaie d'envisager l'avenir, on essaie de mobiliser les gens pour travailler sur la conciliation, la communication plutôt que le bâton.

Il y a une évolution par rapport aux parcs nationaux qui étaient imposés. Aujourd'hui, on travaille en concertation. Le travail de la mission c'est de rencontrer tous les partenaires pour montrer le projet.

Il y a donc concertation avec les partenaires locaux. Tout le travail s'appuie sur la concertation. Il y a une période où l'Etat consultait, on demandait l'avis des gens. Avec la concertation, il y a construction, ensemble, d'un projet. On essaie de monter le projet avec les gens. Il y a des gens qui participent au montage de projet et donc qui sont plus sensibilisés.

Cette manière de procéder demande plus de temps. La mission a commencé en 1996 et on est aujourd'hui en 2004...

Les gens n'ont pas l'habitude de cela. Ils ne savent pas quoi dire quand on leur demande "on va faire un parc marin qu'est-ce que vous voulez mettre dedans ?"

Pour exemple, actuellement on démarre un travail sur la problématique de l'observation des mammifères marins. Ce sujet n'est pas encore un problème. Cela peut être le moyen de tester notre méthode de travail. Il y a des gens qui trouvent intéressant d'emmener des gens voir les dauphins ou les phoques. D'un autre côté, quand on discute avec des scientifiques, ils disent que si on gêne de trop les animaux, ils peuvent partir. Que fait-on ? Pour traiter ce problème, on a réuni un groupe de travail. On est à la première étape de discussion et d'échange et l'on essaie de se mettre à la place de l'autre. Ce n'est pas facile car certains ont une vision touristique, d'autres plongée, d'autres éducation à l'environnement etc. Comment fait-on et quelles solutions peut-on trouver ensemble ?

La deuxième étape est d'essayer de trouver des solutions techniques. S'il y a moyen d'approcher les phoques sans les déranger, on fait l'inventaire des solutions pour arriver à une solution technique.

Ensuite, il faudra formaliser cela pour avoir quelque chose de plus définitif. A priori, on est parti sur une espèce de charte.

Après l'étape de discussion, il y a l'étape de formalisation et la signature d'un contrat. La charte c'est bien mais il faut parfois aller plus loin et arriver sur le terrain réglementaire qui est un garde-fou, une solution ultime.

Il faut aussi travailler sur la communication et la sensibilisation.

La troisième étape est une étape d'évaluation pour faire un bilan et pour voir si ça marche ou pas. Pourquoi à certains endroits ça marche et à d'autres pas ?

Nous sommes en phase expérimentale. On ne sait pas faire et il faut s'arrêter de temps en temps pour voir si ça marche ou pas.

Pour travailler dans une logique de concertation, on a besoin de partenaires réactifs qui soient prêts à s'engager et à tenir un rôle d'acteur voir à prendre en charge une partie gestion. Pour cela il faut chercher et trouver des personnes qui vont au-delà de leurs problèmes particuliers.

Pour les espaces naturels, on attend des gens réactifs qui soient capables de se mobiliser, des gens qui soient clairs dans leur éthique et leurs projets d'éducation à l'environnement.

Michel Basile : Il y a recherche d'interlocuteurs. La concertation entraîne la culture du partenariat, du dialogue et la prise de responsabilité.

La nature pratique le libéralisme, c'est le plus fort qui gagne. Il faut que l'on trouve des modes de développement concertés. Par exemple, une structure comme NEF représente les différentes formes du nautisme en Finistère.

### **R. Kernevez de Nautisme en Finistère**

Nautisme en Finistère regroupe 118 adhérents en 2004 qui se répartissent comme suit : des centres nautiques (env 90), quelques mairies ou communautés de communes, quelques entreprises (chantiers navals, micro-entreprises, ...).

La création des centres de classes de mer remonte à 1964. Ils associaient sensibilisation à l'environnement, au patrimoine maritime et à la pratique sportive.

L'activité principale, dont le but était de « manger de l'écoute » et de prendre des embruns a évolué avec les « jardins des mers » et les « balades en mer ». Volonté de proposer autre chose que de l'activité voile.

Une charte Environnement est en préparation à la Fédération Nationale de Voile.

Les formations sont désormais mixtes : elles associent apprentissage des différents supports nautiques et découverte du milieu maritime.

**Michel Basile** : Comment mettre en place des projets et quelles solutions trouve t-on ?

### **Olivier Chaillé, directeur du Centre Nautique Crozon-Morgat :**

Le Centre Nautique est une association loi 1901. Ici il a été créé en 1959. Au départ, on parlait de voile puis ensuite est venu le kayak, la planche etc.

Depuis 1982, nous faisons de la découverte du milieu marin et de l'environnement. Nous accueillons 11 000 personnes par an. Les publics sont différents. Ce sont donc des personnes qui ont des approches différentes, des attentes différentes et une réceptibilité à l'environnement variable.

On doit aider à donner un cadre général à la pratique sportive. L'éducation à l'environnement c'est bien utiliser l'environnement, la mer mais aussi la côte. Ce sont des zones particulières et assez sauvages.

Différents problèmes sont posés. On est aussi là pour répondre à une demande. Le développement du kayak et du surf émane d'une demande du public et l'on a mis en place ces activités.

Nous avons démarré le surf en 1988 mais ça n'a pas marché car il n'y avait pas de public.

On répond à la demande, on l'organise et on promeut cette pratique donc on fait venir plus de monde sur des sites qui peuvent être sensibles.

Nous avons le même problème avec l'événementiel. Si on fait venir du monde on va avoir besoin de protéger. On peut induire une surfréquentation même si l'on ne l'a pas cherché au départ.

L'autre problème, c'est la formation. L'environnement y est peu pris en compte.

Un autre frein c'est le cloisonnement entre activité sportive et découverte du milieu.

Si l'on fait de la découverte du milieu, les Affaires Maritimes nous apparentent au transport de passager.

Comment utiliser les supports de découverte que sont les sports et la découverte de l'environnement ?

Le respect de l'environnement se fait en fréquentant le terrain régulièrement. Il faut pour cela appréhender le terrain et là nous avons notre rôle à jouer.

**Thierry Chauvin** : Je reviens sur la Torche. Olivier Chaillé a bien défini les questions. Nous on est de l'autre côté. On vous reproche de ne pas venir nous voir avant que se pose la question.

Pourquoi sommes-nous attentifs ? Parce que l'on a des effets induits, un effet domino. Par exemple avec la pratique du surf, les baigneurs vont aller dans un autre endroit, c'est un effet induit. Face à cela nous avons une responsabilité. Une responsabilité vis à vis des personnes, vis à vis du site, vis à vis de l'image et nous avons une responsabilité civile et pénale.

A la Torche, il y a le foncier car il peut y avoir des propriétaires privés. Il y a aussi le réglementaire avec des décideurs : le ministre, le préfet et le maire.

Le contractuel c'est l'avenir, c'est du rapport de confiance, de la transparence, et de la concertation.

Il y a aussi les équipements car la gestion des flux c'est essentiel.

Assurer la sauvegarde des éléments c'est essentiel et à un moment, quand la confiance ne suffit plus il y a le réglementaire.

En utilisant les différents outils, on peut trouver pas mal de solutions.

**Michel Basile** : Vous pouvez maintenant réagir, témoigner, poser des questions.

Question dans la salle : On parle de réduire les impacts environnementaux dans nos activités, or, de nombreux centres de découverte réalisent des aquariums (parfois à la demande expresse des enseignants) pour lesquels on prélève pierres, sable, espèces animales et végétales, comment peut-on réduire notre impact dans ce cas ?

Pour éviter la mortalité des espèces animales et végétales :

- l'aquarium devrait être constitué pour une journée, ensuite il faut revider l'aquarium ;
- vous pouvez aussi utiliser l'aquarium portatif (voir malle estran réalisé par la communauté de commune Paimpol-Goëlle pour le Conservatoire du Littoral),
- il est aussi possible de prélever durant l'animation sur l'estran, des échantillons dans un seau, puis de tout relacher juste avant la fin de l'animation.

Cette pratique pose la question de la massification des actions pédagogiques ; il faut changer de place et il faut se former à la constitution d'aquariums.

**Michel Basile** : Nous sommes sur des activités qui gèrent des risques. L'acquisition de compétences passe par la formation. Il y a différentes approches concernant la gestion du risque. On voit avec l'exemple du Conseil Général qu'il peut y avoir partenariat, possibilité de conventionner.

Il faut des interlocuteurs qui s'inscrivent dans la durée. Il faut qu'il y ait une capacité à s'engager sur du contractuel. Beaucoup d'associations ne sont pas capables de s'engager sur du long terme, sur du contractuel.

**Thierry Chauvin** : Avec l'exemple de Plougrescant et de l'escalade, on est dans un cas d'absence de confiance. Le problème est que plus vous équipez, plus vous devenez responsable. Si c'est dangereux, il faut mettre un panneau et parfois en mettant un panneau, les gens s'approchent pour le voir et l'on accroît le danger.

**Pierre-Yves Doré** : Pour la concertation, il y a matière à trouver des interlocuteurs. Dans nos activités, il faut s'engager.

**Claire Chapelle** : On a besoin d'interlocuteurs. On a besoin de tous les usagers de l'espace. Les espaces sur lesquels vous travaillez appartiennent à tout le monde. Vous pouvez aussi aller discuter avec les autres utilisateurs. Mettez-vous à la place de l'autre. Le parc est aussi un médiateur entre les gens qui utilisent un même milieu.

**Michel Basile** : Tentons de faire une synthèse. Les problèmes dont on parle sont des problèmes qui se posent de façon complexe. Nous avons des problèmes de gestionnaire, de promoteur du territoire. Nous n'avons pas de problèmes de techniciens. Nous sommes confrontés à des aspects de réglementation, de politique dans le choix du devenir des territoires. Il faut prendre en compte une écoute, rechercher des interlocuteurs sur les projets et leurs valeurs.

Pour la voile, en ce qui concerne l'éducateur sportif, il y a nécessité de prendre en compte des éléments beaucoup plus vastes.

La boîte à outils dont nous parlait Thierry Chauvin est la boîte à outil de la complexité car elle introduit plusieurs logiques et il faut être compétent dans différents domaines.

Quel est votre projet associatif et que voulez-vous devenir dans trois ans ? A part bien sûr celui de survivre mais qui n'est pas un projet en soi.

Nous sommes en train de changer d'époque, l'expérimentation et la pratique du terrain sont des éléments importants. Il faut trouver les terrains de cette expérimentation et tenir compte des échecs.

Il faut se poser la question de qu'est-ce que je peux engager et au nom de quoi j'engage ? Au niveau des réseaux, que veut-on organiser et comment peut-on s'organiser ?

**Sophie Houbard** : La concertation suppose un temps, la pédagogie aussi. En tant qu'éducateur, on a souvent la tête dans le guidon et on n'a pas tous la chance de se voir hors saison car pour certains alors, ils n'ont plus de boulot. Il faut aussi penser à nous accorder du temps pour nous permettre de réfléchir, préparer et échanger.

**Michel Basile** : Daniel une conclusion ?

**Daniel Mergez** : Pour la poursuite de ce genre d'échange, cela dépendra des motivations et de la volonté des acteurs du réseau. Si les adhérents et si vous, participants vous souhaitez poursuivre ce type d'échanges, le REEB peut créer une commission « A.P.P.N. et EE ». C'est une telle commission qui pourra porter l'organisation de temps de rencontres...

**Henri Labbe** : Il faut déjà inscrire cela dans le PRA et faire un chapitre concernant le sport et l'éducation à l'environnement.

**Daniel Mergez** : Le PRA c'est le Plan Régional d'Action de développement de l'éducation à l'environnement. Un rencontre comme celle à laquelle nous participons rentre dans le PRA car on réfléchit ensemble sur des propositions. On pourrait aller plus loin et affiner ces propositions. Le REEB a pour l'instant peu de relation avec les Centres Nautiques qui font de l'environnement dans leur métier. Je peux tendre une perche à NEF pour contacter et mettre en relation des structures, des personnes et le REEB. Et idem pour le REEB afin de favoriser le rapprochement territorial des acteurs.

## V. TEMOIGNAGES

### 5.1. Classes de mer - histoires et perspectives

*Intervenant : Michel Yvinou centre nautique Tréboul - Mairie de Douarnenez*

L'éducation physique en France fait son apparition en 1936 grâce à Jean Zay et à Léo Lagrange. Sous Vichy, c'est Borotra qui mettra en place un système éducatif liant l'éducation populaire et l'éducation physique.

En 1960, de Gaulle développe l'activité physique et y puise ses futures athlètes ; de là, apparaît une augmentation très forte des centres nautiques. 90% de ces centres sont construits par des enseignants afin de démocratiser l'enseignement de la voile.

En 1960, le baby-boom amène la construction d'un système scolaire à 3 niveaux : école primaire, collège et lycée. Avant, l'école n'avait pour rôle que de préparer à la vie active. Depuis 1953, les villes de Paris et de Marseille (1956) envoient leurs jeunes en classe de neige ; une réflexion autour des classes de mer est mise en place dans les années soixante. Ce travail en réseau fait émerger deux types de « militants » : les partisans de la classe de voile (compétition) et les partisans de l'éducation globale (voile, natation, vol à voile...) En 1962, apparaissent les premières classes de mer sauvages. Une législation et des marges de manœuvres floues permettent à des instituteurs de partir au bord de mer avec leur classe.

En juin 1964, apparaît la première classe de mer à Moulin -Mer (attention polémique). L'idée est qu'un enseignant et sa classe découvre une activité sportive ainsi que l'environnement d'un site extérieur. Le premier instituteur s'appelle René Le Corre et le directeur du centre s'appelle Jacques Kerhoas. C'est lui qui monte le premier projet pédagogique autour d'un mi-temps : matières telles les maths et le français le matin, sport et éveil l'après-midi. Ces classes sont aussi des classes hygiénistes dans laquelle les enfants sont mesurés, pesés. En 1964, l'Ecole Technique d'Industrie de Paris est en classe de mer à Rosbras. En 1965, Louis Priser, professeur à Morlaix emmènent ces jeunes à l'Ile de Batz.

Les objectifs de la classe de mer n'étaient pas, en priorité, éducatifs.

Le premier argument était le développement de la vie économique des régions par la création d'emplois à l'année ; le deuxième était la prospérité des œuvres laïques et des réseaux d'enseignants militants (FOL, CEMEA, PEEP)

L'inspection académique prend en main les classes de mer en 1966. Elle veut institutionnaliser les classes de mer et contrôler l'expérience des intervenants. Ainsi débute l'écriture des textes relatifs à ce type de classes transplantées. Jacques Kerhoas est le premier instituteur détaché de l'Inspection Académique et mis à disposition pour organiser les classes de mer

En 1967, les premiers textes voient le jour. La classe de mer durera 1 mois, elle comportera des intervenants extérieurs compétents ainsi qu'une infirmière. Mais contrairement aux classes de neige, la classe de mer n'est pas subventionnable car expérimentale.

En 1969, la Bretagne développe l'accueil des classes de mer en mettant en avant la richesse de son patrimoine naturel, culturel, son espace et son climat.

En 1971, les premiers centres permanents avec des instituteurs détachés sont mis en place ; Ils sont tous en Bretagne et sur 14 centres, 6 sont finistériens.

*La durée de l'atelier (1 heure) n'a pas permis de terminer l'historique ni de démarrer les perspectives !!!*

## 5.2. Animation grand-public en vallée du Couesnon

*Intervenant : Franck METAYER - base de plein air du Couesnon à Mézières  
Rapporteur Sophie Verneuil.*

La base de plein air du Couesnon située entre le nord-est de Rennes et le Mont Saint-Michel se trouve dans la vallée du Couesnon qui sépare la Bretagne de la Normandie. Existante depuis les années 1965, elle a d'abord été créée par Jeunesse et Sports et est gérée depuis 6 ans par une association « Evasion Nature 35 ».

Cette année, le 19 septembre, va se dérouler la journée « des randonnées déroutantes », organisée par la base de plein air.

En effet, depuis trois ans, la communauté de communes a demandé à l'association d'organiser un événement grand public ayant pour objectif de promouvoir et de faire découvrir la Vallée du Couesnon et le territoire de la communauté de communes aux anciens et nouveaux habitants. Cette démarche s'inscrit dans leur volonté de développer le tourisme, les communes ayant voté une « compétence tourisme ». La commande a été passée pour 3 années consécutives. L'opération est gratuite pour le public. Le budget mis à disposition s'élève à environ 40 000 euros dont 15 à 20% pour la communication.

L'action s'articule en trois volets :

- une animation pour les enfants, activités en fonction des éléments existants déjà sur leur commune
- une animation pour les adolescents, un raid multi-sports dans la vallée
- une animation pour le grand public, une journée en week-end au mois de septembre

Le travail en amont réalisé pour organiser ce type d'événements :

- Repérage de terrain
- Prise de contact avec les services gérant les espaces naturels de la vallée
- Déclaration administrative auprès de la Préfecture
- Communication, intervention de prestataires de la communauté de communes, production de T-shirts, affiches... Premières informations diffusées dès le mois de mars puis en juin et enfin début septembre. Intervention également de la presse locale, Ouest-France, la Chronique Républicaine...
- Organisation de l'association et de la base de plein air, intervention de bénévoles... En tout 25 personnes indispensables pour tout gérer.

Les actions déjà menées.

- tous les ans, un accueil en continu est organisé entre 11h et 18h.
- la première année, onze parcours auto-animés à l'aide d'un livret (un par commune) ont été réalisés. Les participants étaient amenés à découvrir par diverses approches la commune (jeux d'observations, d'associations, activités sportives...). La diffusion des livrets a été maximale le jour de l'événement mais les participants pouvaient également se les procurer après la journée.
- la deuxième année, l'objectif a été de faire venir le public dans la vallée du Couesnon. Divers parcours thématiques (faune, flore, patrimoine bâti...) type courses d'orientation pouvant inclure des activités physiques de pleine nature (canoë, VTT, escalade...) ont été réalisés, leur durée variant de 30 minutes à 1h30. En fonction de leurs envies, les participants ont été dirigés sur les différents parcours munis d'une carte et d'une feuille de route. A leur retour, les réponses pouvaient être vérifiées et les plus motivés pouvaient

repartir sur un nouveau parcours. A leur départ les participants recevaient un questionnaire permettant aux organisateurs d'évaluer l'activité proposée.

- Sans oublier sur place la mise en place d'un parking, la sécurisation de l'accueil de 500 personnes (traversé de routes...), la participation du bar de la commune pour la buvette et la présence d'une équipe de secours.

PS : Pour l'édition 2004 des « randonnées déroutantes » étaient programmées : une randonnée sonore (écouter les sons naturels ou fabriquer des sons avec des éléments naturels), une randonnée pieds nus (faire marcher pieds nus sur des terrains variés), une randonnée aérienne (accrobranche et escalade), une randonnée ficelle (pour les moins de cinq ans), une randonnée plastique (dessin naturel) et une randonnée buissonnière.

### 5.3. Naviguez bien, régalez propre

*Intervenante : Anne Denis - " Sail de mer"*

*Rapporteurs : Etienne Debarre et Sébastien Fuselier*

« Naviguez bien, régalez propre » est le slogan qui a été utilisé en ce moment par l'association Sail de mer. Créée en octobre 2003, elle compte aujourd'hui une vingtaine d'adhérents et se finance au moyen de sponsors privés.

Elle agit dans le secteur de l'éducation à l'environnement en sensibilisant les professionnels et les compétiteurs du monde du nautisme, lors de régates organisées en Bretagne et en Pays de Loire. (Cap au large, le grand prix du Crouesty...)

A l'occasion de ce type de manifestations, les adhérents de l'association procèdent au montage d'un stand, leur permettant même de toucher le grand public. Les compétiteurs sont sensibilisés aux petits gestes du quotidien qu'il est nécessaire de maîtriser par chacun de nous afin de préserver notre cadre de vie commun. Par exemple, les mégots et autres déchets ne doivent pas être jetés par terre ou par-dessus bord. Il faut ramener ses déchets. Il est préférable d'utiliser les sanitaires pour prendre sa douche ou bien faire la vaisselle. Il est important d'économiser l'eau et les énergies.

A l'occasion du Spi Ouest France, l'équipe de Sail de Mer a distribué des sacs biodégradables à l'accueil des compétiteurs. La première réaction du public fut : "Et bien on va pouvoir les jeter par-dessus bord". Mais très vite, un dialogue s'était instauré. La prise de conscience commence alors à faire son chemin.

L'association ne manque pas d'initiative, ils souhaitent créer un guide répertoriant un maximum de fabricant de produits biodégradables, recyclable. Ils ont confectionné une gamme de tee-shirt et les commercialise dans le domaine du nautisme, pour les régatiers et les plaisanciers... Ils ont même entrepris lors de la dernière course du Figaro, la pose de leur logo sur le voilier d'un des régatiers : Thomas Rouxel.

### 5.4. Les p'tits outils de découverte de l'environnement

*Intervenant : Henri LABBE (DRDJS)*

Produit d'une bidouille qui sert à concilier itinérance et découverte nature, le p'tit outil permet de dynamiser les observations, de s'approprier et de mieux retenir le concept... Et, en plus c'est souvent l'occasion de ramener un « p'tite expérience » avec soi, qu'on pourra reproduire dans son entourage proche : et voilà, ça fait tâche d'huile !

Exemple de p'tits outils :

→ la planchette à dessins (pour des croquis explicatifs simples !)

→ l'aquakit (2 plaques de plexi enserrant un tube plastique, le tout retenu par des pinces à dessins : voilà un mini aquarium de terrain propice aux observations in situ !)  
→ la nappe montée (un bout de tissu blanc à étendre sous un arbre ou un arbuste ou un buisson pour, après avoir secoué le végétal en question, récupérer et visualiser toutes les petites bestioles qui occupaient le lieu), ça marche aussi très bien avec un parapluie de teinte claire !

Intérêt des « p'tits outils » : ils pallient le manque de formation et permettent d'expérimenter des choses simples (attention cependant à ne pas s'en servir comme d'une béquille !). Grâce à eux (les p'tits outils), la détermination devient secondaire, c'est le principe qui compte... Et ça permet même de faire fonctionner l'imaginaire : laisser les enfants trouver eux-mêmes des noms aux produits de la découverte !  
Exemple : la nappe montée est une belle entrée sur le concept de biodiversité (sans avoir besoin de connaître tous les noms, c'est visuellement flagrant entre ce qu'on trouve sous un arbre ou sous l'autre !)

Référence biblio : l'animature, dernier ouvrage sorti par les écologistes de l'Euzière sur les accessoires et activités de découverte lors d'une itinérance en pleine nature.  
Accessoires disponibles en Bretagne: le SACABOIS et le SACAD'EAU élaborés par la DRDJS

## 5.5. Une journée dans la nature

*Intervenant Pierrick Gavaud, - Rando Breizh*

### 5.5.1. Présentation de Rando Breizh

Les objectifs :

- coordonner, harmoniser les activités de pleine nature terrestre en Bretagne,
- professionnaliser la filière randonnée : promotion, animation

Rando Breizh intervient aux niveaux :

- touristique
- jeunesse et sports
- environnemental

Elle emploie 2 personnes et 2 à 3 stagiaires par an interviennent sur la structure.  
Les quatre années d'existence ont été consacrées à réunir les acteurs : les institutions, les associations, les professionnels.

Les pratiquants de la randonnée se répartissent sur 3 domaines : terrestre, nautique et aérien

- 60% pédestre
- 20% vététiste
- 20% équestre, kayak, roller...

Les innovations :

- création de sentiers
- intégration des pratiques nouvelles : roller, parc aventure, course d'orientation...

### 5.5.2. Une journée dans la nature

C'est le seul événement organisé par Rando Breizh dans l'année, c'est une idée de la région Bretagne pour valoriser le patrimoine et l'éducation à l'environnement.

**Les partenaires** : la région, l'Europe (dernière année), crédit agricole, gaz de France

**La conception** se fait par l'intervention de relais locaux (maison de site, maison touristique), par l'accompagnement des personnes ou non et par la diversité des moyens utilisés. Pour cette journée, 16 à 20 sites sont mobilisés. Et l'organisation se fait avec le comité de pilotage des partenaires financiers.

**Objectifs** :

- créer une dynamique de réseau avec l'ensemble des partenaires territoriaux
- valoriser le patrimoine touristique
- sensibiliser le public

**Publics** : grand public, familles, touristes (20 à 25% du public est extrarégional), pratiquants habituels de la randonnée, enfants, personnes à mobilité réduite

**Fréquentation** : 8 à 9000 personnes

**Budget régional** : entre 75000 et 80000 euros, dont 40% pour la promotion et la communication

**Cahier des charges** : site d'accueil avec un point central couvert, parking

## 5.6. Quel intérêt à intégrer l'E.E. dans les formations Sportives ou du Sport dans l'Education à l'Environnement ?

*Intervenants* :

- Ronan KERNEVEZ ( formateur à Nautisme En Finistère),
- Claude COLIN (formateur à L'Union Bretonne pour l'Animation des PAys Ruraux),
- Henri LABBE (formateur et conseiller à la DRDJS).

Les formations sont une chose, les compétences en sont une autre. La certification est un passage incontournable dans le système français... Pas comme en Angleterre où on demande à quelqu'un ce qu'il sait faire plutôt que la nature de ses diplômes.

Historiquement, le Brevet d'Etat (BE) Kayak ou voile ou autre (à forte dominante technique) a évolué en parallèle avec le Brevet d'Etat d'Animateur Technique d'Education Populaire (BEATEP) (à forte dominante science et patrimoine). Sur les approfondissements de Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (BAFA), quelques tentatives de touches sportives se sont mises en place lors des immersions... Avec la possibilité de passer ultérieurement des Qualifications Sport (kayak par exemple) mais cela ne permettait d'encadrer que du public loisirs (= activité saisonnière).

NB : pour le monitorat fédéral comme pour les BAFA, seul reste possible l'encadrement de publics loisirs (c'est finalement un diplôme saisonnier qui permet de mettre le pied à l'étrier professionnellement parlant, mais ça n'est pas suffisant pour être pérennisé à l'année).

Actuellement encore : un poste permanent dans un centre sportif = un BE.

Le Brevet Professionnel Jeunesse Et Pratiques Sportives (BPJEPS) est une formule de formation récente mieux adaptée et émanant des professionnels eux-mêmes. Il existe en option monovalente (un seul support sportif) ou polyvalente (plusieurs supports sportifs).

Aujourd'hui, il est à noter que c'est la polyvalence qui fait l'emploi !

Remarque importante : le secteur « classe de mer est actuellement mal en point (séjours raccourcis, centres fermés...)... Les centres sportifs semblent prendre le relais... On a

d'ailleurs plus de souplesse à mettre en place des activités avec des publics loisirs plutôt qu'avec des classes de découverte.

Résultat d'un sondage : 7% des gens veulent pratiquer de la voile tandis que 60% souhaitent faire des balades à voile !

Le filon existe donc bien en terme de découverte nature par le biais d'un support sportif !

Autre réajustement intéressant du BPJEPS : le dossier à remplir pour le montage de ce type de formation demande une analyse fine sur le suivi et les débouchés pour les stagiaires.

Constat actuel malgré tout : si débouchés il y a , on en est pas encore à une longévité de la personne en situation professionnelle dans un même centre (durée de vie professionnelle d'environ 5ans). La polyvalence peut dans ce cas être une réponse à l'installation pérenne d'une personne dans une structure.

Par comparaison dans les centres d'EE, il y a une augmentation de la durée de vie professionnelle des animateurs nature en poste (notamment du à la multiplication des créations de postes à la fin des années 90 grâce aux aides Emplois-Jeunes... *Quid de la situation actuelle ?*) quoique dans le même temps, le turn-over reste important dans les structures.

Cas des Validations d'Acquis et d'Expériences (VAE) : le système est très intéressant, valorisant mais peu développé. Frein au service Jeunesse et Sport ? (*mieux vaut inciter à passer de nouvelles certifications plutôt que de traiter des gros dossiers au cas par cas...*)

Remarque terminale : ça semble plus facile pour un qualifié sportif de passer tout doucement animateur nature plutôt que l'inverse (un éducateur à l'environnement ne peut encadrer une activité sportive sans un BE ou équivalent !) !!!

## ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

Pratiques et impacts des sports de nature dans les espaces protégés - Actes du séminaire des 14 et 15 juin 2001 à Bouvante, Parc Naturel Régional du Vercors - 92 p. - Atelier technique des espaces naturels ([aten@espaces-naturels.fr](mailto:aten@espaces-naturels.fr))

Tourisme sportif et territoires : les sports de nature en régions littorales - actes du colloque - St Malo les 20 et 21 mars 2003 - 89 p. - Direction Régionale de la jeunesse et des sports Bretagne.

Activités de pleine nature & environnement - a, b, c... environnement n°33 - automne 1999. 46 p. - GRAINE Languedoc Roussillon

## LISTE DES PARTICIPANTS

Structure	Nom Prénom	Adresse	C.P	Ville	Tél.	Fax	Mail
Association Ecole N Hulot pour la nature et l'Homme	CHEVREL Jean-François	Branféré	56190	Le Guerno	02 97 42 94 66	02 97 42 81 22	laurence.lamour@branfere.com
Association Ecole N Hulot pour la nature et l'Homme	CHUPEAU Laetitia	Branféré	56190	Le Guerno	02 97 42 94 66	02 97 42 81 22	laurence.lamour@branfere.com
Association Ecole N Hulot pour la nature et l'Homme	PENNEC Laetitia	Branféré	56190	Le Guerno	02 97 42 94 66	02 97 42 81 22	laurence.lamour@branfere.com
Association Ecole N Hulot pour la nature et l'Homme	VERNEUIL Sophie	Branféré	56190	Le Guerno	02 97 42 94 66	02 97 42 81 22	laurence.lamour@branfere.com

Bretagne Aventure	MOULIN Bernard	18, rue Eugène Pottier	29100	Dourarnenez	02 98 92 16 94		bretagne-aventure@wanadoo.fr
Bretagne Emeraude	SESSA Thierry	La chambre	22770	Lancieux	02 96 86 24 59		tsessa@free.fr
Bretagne vivante	FERRÉ Bruno	Saint Philibert	29910	Trégunc	06 84 48 16 36		quimper.bretagne-vivante@wanadoo.fr
Bretagne vivante	GUIHARD Luc	BP 63121	29231	Brest Cedex	02 98 49 07 18	02 98 49 95 80	education-environnement-brest@bretagne-vivante.asso.fr
Bretagne vivante	LE DOEUFF Paskall	BP 63121	29231	Brest Cedex	02 98 49 07 18	02 98 49 95 80	education-environnement-brest@bretagne-vivante.asso.fr
Centre nautique du Trieux CNPA Lesconil	GUILBAUD Yves GUIZIOU Fanch	5, route de Kericum 2, rue Victor Hugo	22860 29740	Plourivo Lesconil	02 96 22 04 18 02 98 87 89 43	02 96 20 56 98	centrenautiquedutrieux@wanadoo.fr cnpa.lesconil@wanadoo.fr
Conseil Général Ille et Vilaine	NOGUES Emmanuelle	1, avenue de la Préfecture	35000	Rennes	02 99 02 34 58	02 99 02 39 23	emmanuelle.nogues@cg35.fr
Conseil Général Ille et Vilaine	SCHNEIDER Corinne	1, avenue de la Préfecture	35000	Rennes	02 99 02 34 58	02 99 02 39 23	corinne.schneider@cg35.fr
CPIE Vallée de l'Elorn	PERSON Erwan	Gorré Menez	29470	Loperhet	02 98 07 03 74	02 98 07 15 97	cpie@wanadoo.fr
CPIE Vallée de l'Elorn	SABLON Patrick	Gorré Menez	29470	Loperhet	02 98 07 03 74	02 98 07 15 97	cpie@wanadoo.fr
CRBCK	VINCENT Luc	Plaine de Baud 35, rue JM Huchet	35000	Rennes	02 23 20 30 14		crcbk@wanadoo.fr
DRDJS	BELLIARD Yves				02 23 48 24 93		yves.belliard@jeunesse-sports.gouv.fr
DRDJS	DORÉ Pierre-Yves						pierre-yves.dore@jeunesse-sports.gouv.fr
DRDJS	LABBE Henri	Cambrée	35580	St Senoux	02 99 57 80 79	02 99 57 80 79	henri.labbe@jeunesse-sports.gouv.fr
DRDJS	MAUS Marie-Annick				06 74 17 29 64		marie-annick.maus@jeunesse-sports.gouv.fr
Eau & Rivières de Bretagne	GODIN Anne	13 rue Louis Montcalm	29000	Quimper	02 98 95 96 33		erb.quimper@wanadoo.fr
Ecole Nationale de Voile	BAZILE Michel	Beg Rouhou	56510	St Pierre Quiberon	02 97 30 30 30		michel.bazile@jeunesse-sports.gouv.fr
Evasion Nature	METAYER Franck	Base Plein Air du Couesnon	35140	Mézières/Couesnon	02 99 39 30 78	02 99 39 30 78	base.couesnon@wanadoo.fr
Fédération Pêche Finistère	VIDAL Jean-Baptiste	4, allée Loeïz Herriou Zone de Kéradennec	29000	Quimper	02 98 10 34 20	02 98 10 22 08	fedepêche29@wanadoo.fr
FFCK	MASSON Rémi	87, quai de la Marne BP 58	94340	Joinville le Pont Cedex			rmasson@ffcanoe.asso.fr
Gaïa	DEBARRE Etienne	83, route du Queffleuth	29600	Plourin les Morlaix	06 63 82 03 93		etiennedebarre@yahoo.fr
L'Arbre Alutiks	BERTRAND Emmanuelle	20, rue Kerbelanger	22810	Plounevez-Moëdec	06 83 01 52 57		manu.b1@caramail.com
L'Arbre Alutiks	CONAN Arnaud	rue du Port	22000	Saint Brieuc	06 60 56 71 62		manu.b1@caramail.com
L'Arbre Alutiks	FROUIN Gérald	rue du Port	22000	Saint Brieuc	06 60 56 71 62		manu.b1@caramail.com
L'Arbre Alutiks	LE COUILLARD Erwan	rue du Port	22000	Saint Brieuc	06 60 56 71 62		manu.b1@caramail.com
Ligue Bretagne Voile	BARON Nicolas	BP 1334	29103	Quimper Cedex	02 98 76 21 31		formations.nautique@wanadoo.fr ronan.kernevez@wanadoo.fr
Ligue Bretagne Voile	CHAUSSEPIED Pierre	BP 1334	29103	Quimper Cedex	02 98 76 21 31		formations.nautique@wanadoo.fr ronan.kernevez@wanadoo.fr
Ligue Bretagne Voile	D'HERVÉ Lionel	BP 1334	29103	Quimper Cedex	02 98 76 21 31		formations.nautique@wanadoo.fr ronan.kernevez@wanadoo.fr
Ligue Bretagne Voile	DUPONT Marek	BP 1334	29103	Quimper Cedex	02 98 76 21 31		formations.nautique@wanadoo.fr ronan.kernevez@wanadoo.fr
Ligue Bretagne Voile	LE NAOUR Julien	BP 1334	29103	Quimper Cedex	02 98 76 21 31		formations.nautique@wanadoo.fr ronan.kernevez@wanadoo.fr
Ligue Bretagne Voile	LENNE Rémi	BP 1334	29103	Quimper Cedex	02 98 76 21 31		formations.nautique@wanadoo.fr ronan.kernevez@wanadoo.fr
LPO	GUILLAUM E Sophie	Ile Grande	22560	Pleumeur-Bodou	02 96 91 91 40	02 96 91 91 05	animation.7iles@lpo.fr

Maison de la Pêche	LEVEQUE Carole	2, rue des Grands Moulins	22270	Jugon les Lacs	02 96 50 60 04	02 96 50 60 26	maisondelapeche@wanadoo.fr
Maison de la Rance	BOURDON Hélène	Quai Talard	22100	Lanvallay	296870040 06 62 91 12 22	02 96 87 73 40	maison.rance@cc-codi.fr
Maison de la Rance	CHATELET Jean-François	Quai Talard	22100	Lanvallay	02 96 87 00 40	02 96 87 73 40	maison.rance@cc-codi.fr
Maison de la Rance	TERRADE Jean-Marc	Quai Talard	22101	Lanvallay	02 96 87 00 40	02 96 87 73 40	maison.rance@cc-codi.fr
Média Environnement	EON Emmanuelle	13 rue Perre Le Daux	29100	Douarnenez	02 98 92 17 68		media-environnement@wanadoo.fr
NEF	BULINGE Christophe	BP 1334	29103	Quimper Cedex	02 98 76 21 31		formations.nautique@wanadoo.fr ronan.kernevez@wanadoo.fr
Sail de mer/NEF	DENIS Anne	BP 1334	29103	Quimper Cedex	02 98 76 21 31		formations.nautique@wanadoo.fr ronan.kernevez@wanadoo.fr
NEF	FAUQUE Yann	BP 1334	29103	Quimper Cedex	02 98 76 21 31		formations.nautique@wanadoo.fr ronan.kernevez@wanadoo.fr
NEF	KERNEVEZ Ronan	BP 1334	29103	Quimper Cedex	02 98 76 21 31		formations.nautique@wanadoo.fr ronan.kernevez@wanadoo.fr
Centre nautique de Douarnenez/NEF	YVINOUC Michel	BP 1334	29103	Quimper Cedex	02 98 76 21 31		formations.nautique@wanadoo.fr ronan.kernevez@wanadoo.fr
NEF	SALOU Roger	BP 1334	29103	Quimper Cedex	02 98 76 21 31		formations.nautique@wanadoo.fr ronan.kernevez@wanadoo.fr
NEF	REBIGNY Jean-Luc	BP 1334	29103	Quimper Cedex	02 98 76 21 31		formations.nautique@wanadoo.fr ronan.kernevez@wanadoo.fr
Pays Menez Hom Atlantique	THOMAS Gildas	BP 45	29160	Crozon	02 98 26 17 18		menezhom@megalisis.org
RandoBreizh	GAVAUD Pierrick	1, rue Raoul Ponchon	35069	Rennes Cedex	02 99 27 03 20	02 99 28 44 40	p.gavaud@randobreizh.com
Rosquerno	HENOT Jean-Luc	BP 143	29120	Pont Labbé	02 98 66 15 00	02 98 66 15 04	rozquerno@wanadoo.fr
Rosquerno	TREBAOL Rémi	BP 143	29120	Pont Labbé	02 98 66 15 00	02 98 66 15 04	rozquerno@wanadoo.fr
UBAPAR	COLIN Claude	30, rue Monseigneur Raoul	29830	Ploudalmézeau	02 98 48 00 27		claud.colin@infini.fr
	HOUBART Sophie	14, rue Dauphine	35400	St Malo	06 14 54 99 19		sophiehoubart@hotmail.com
	LABBE Tiphaine	Cambrée	35580	St Senoux	02 99 57 80 79	02 99 57 80 79	
	LE GUITTON Claude	kergounan	29810	Ploumoguer	06 71 20 65 03		claud-le-guitton@voila.fr
	LE MEUR Gaël	Résidence Perdriel	22650	Ploubalay	06 70 03 69 88		gael.le-meur@laposte.net
	MAROT Delfine	La Gerbodière	35470	Bain de Bretagne	06 80 17 52 43		m_delfine@yahoo.it
	PIEDEVACH E Sabrissa	Las Pesnais	22630	Les Champs Géaux	06 84 19 34 55		sabssp@yahoo.fr
	VIGOUR Geoffrey	7, rue J. J. Rousseau	35131	Chartres de Bretagne	02 99 41 32 39		gegevigour@free.fr
Centre Nautique Crozon-Morgat	HÉROU Roger	Port de Plaisance	29160	Crozon	02 98 16 00 00		postofort@free.fr
Centre Nautique Crozon-Morgat	LAROUR François	Port de Plaisance	29160	Crozon	02 98 16 00 00		postofort@free.fr
Centre Nautique Crozon-Morgat	LATIN Olivier	Port de Plaisance	29160	Crozon	02 98 16 00 00		postofort@free.fr
Centre Nautique Crozon-Morgat	LEFEBVRE Sébastien	Port de Plaisance	29160	Crozon	02 98 16 00 00		postofort@free.fr
Centre Nautique Crozon-Morgat	PAUGAM Gaëlle	Port de Plaisance	29160	Crozon	02 98 16 00 00		postofort@free.fr
Mission Parc Marin d'Iroise	CHAPELLE Claire	2, place du 19 <sup>ème</sup> R.I.	29200	Brest	02 98 44 17 00	02 98 46 20 66	